

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN 2020/2021 DU MUSÉE DES OUTILS ANCIENS DE CHAZELLES : « DES OUTILS POUR LA VIE »



1. OBJET DU CONCOURS

Un héritage culturel à partager avec les jeunes générations...

Le 10 Novembre 2018, le Musée des outils anciens de Chazelles ouvrait ses portes au public.

Ce jour-là, Jean-Paul BOUSQUET, Donateur passionné, a formulé ce vœu : que sa **collection de plus de 2.000 outils anciens** soit exposée en permanence au **Musée de Chazelles**, afin de faire découvrir aux jeunes générations les **métiers d'autrefois**, qui ont pour la plupart disparu, mais aussi un grand nombre **d'outils liés au travail du bois, de la terre, de la vigne, de la pierre, du fer, du cuir,...**

Objectif : transmettre aux enfants et jeunes publics, un **patrimoine culturel basé sur des valeurs fortes, celles de nos grands-parents et arrière-grands-parents, qui vivaient et travaillaient en majorité à la campagne**, afin que cette période de l'Histoire ne disparaisse jamais.

D'où le nom du concours de dessin : « **Des outils pour la vie** ».

Le 10 novembre 2020, le Musée des outils anciens de Chazelles a fêté ses 2 ans !

Pour célébrer ce deuxième anniversaire, la **MAIRIE DE CHAZELLES** invite tous les enfants de 5 à 15 ans habitant au sein de la **Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord**, à participer à un **grand concours de dessin sur le thème des outils et métiers anciens**.

À la clef : une exposition des dessins de tous les enfants et plein de cadeaux à gagner !

2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

2-1. Organisation du concours :

Ce concours est organisé par :

- la MAIRIE DE CHAZELLES - Le Bourg - 16380 CHAZELLES représentée par Jean-Marc BROUILLET, Maire de Chazelles et Président de la Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord ;
- l'ASSOCIATION LES CHATS HUANTS, Association loi 1901 pour la mise en valeur du patrimoine de Chazelles c/o MAIRIE DE CHAZELLES - Le Bourg - 16380 CHAZELLES, représentée par Madame VASTEL ;
- les enfants de Jean-Paul BOUSQUET, Elisabeth et Jean-Christophe, ce projet étant pour eux destiné à prolonger le projet de vie de leur père : amener les jeunes générations à découvrir et se passionner pour les métiers et outils d'autrefois.

Le règlement du concours est consultable en permanence sur le site internet du Musée des outils de Chazelles www.outils-mes-amis.com

➤ Accès direct : <https://www.outils-mes-amis.com/post/concours-de-dessin-des-outils-pour-la-vie>

2-2. Conditions de participation :

Le concours de dessin « Outils mes amis » est gratuit sans obligation d'achat.

Il est réservé aux **enfants et adolescents âgés de 5 à 15 ans, garçons et filles, habitant la Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord.**

Chaque participant ne peut présenter qu'**une seule œuvre.**

2-3. Thème du concours :

Les oeuvres doivent respecter le thème du concours :

« Des outils pour la vie : Imagine le travail d'autrefois à la campagne et dessine tes outils et métiers préférés ! »

Accroche pour les enfants...

Tu as entre 5 et 15 ans et tu habites à Chazelles ou dans l'agglomération ?

Alors, vite ! Sors ta trousse à crayons de couleurs et envoie-nous ton plus beau dessin sur le thème du travail à la campagne au temps de tes arrière-grands-parents... À l'époque, il n'y avait pas de machines comme aujourd'hui et, malheureusement, plein de beaux métiers ont disparu !

Et si tu étais magicien et avais le pouvoir de redonner vie à cette époque de l'histoire, quel métier aurais-tu aimé faire à la campagne ? Et pour faire ce métier, quels outils aurais-tu utilisés ?

Tu peux, par exemple, t'inspirer des outils que tu as vus au Musée, dans un livre ou à la télévision... et mieux encore : tu peux demander à des grands-parents de te donner des idées. Mais le dessin... tu dois le faire tout seul !

Tu es prêt(e) ? Alors... bonne inspiration et bonne chance !

Les participants peuvent s'inspirer :

- des outils exposés au sein du Musée des outils anciens de Chazelles ;
- des outils et vieux métiers présentés sur le blog du site internet www.outils-mes-amis.com ;
- de la vidéo du Musée des outils anciens de Chazelles consultable à la page : <https://www.outils-mes-amis.com/post/le-musee-des-outils-anciens-de-chazelles-comme-si-vous-y-etiez>
- de livres ou magazines sur le thème des outils, de métiers anciens (Tonnelier, Maréchal-Ferrant, Tailleur de pierres, Vigneron, Menuisier, Charpentier, Bûcheron, Berger,...) ;
- de photos, vidéos, poèmes ou chansons ;
- ... ou bien laisser libre cours à leur imagination !

2-4. Format des œuvres :

Les œuvres peuvent être réalisées, de façon :

- **individuelle** (enfant seul) sur papier blanc de format A4 (21 x 29,7 cm). **Il est alors recommandé de réaliser le dessin sur le gabarit pré-formaté (voir page suivante) téléchargeable sur le site internet www.ouils-mes-amis.com à la page <https://www.ouils-mes-amis.com/post/concours-de-dessin-des-outils-pour-la-vie>** . Ce gabarit de dessin peut être imprimé recto-verso à la maison, ou à retirer à l'accueil de la Mairie de Chazelles;
- **collective** (classe d'école, association, centre aéré,...). Dans ce cas, de plus grands formats sont acceptés, à condition qu'ils ne mesurent pas plus d'1 m².

Toutes les techniques sont acceptées :

- Crayons de couleurs, crayons feutres, pastels, fusain,...
- Peinture ;
- Collages, gommettes,...

2-5. Mentions obligatoires à inscrire au dos de chaque œuvre :

- **Prénom, nom, date de naissance et coordonnées** de chaque participant


NB : Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, publiée au JO du 07 août 2004, nous vous précisons que ces données resteront strictement confidentielles. Elles ne seront pas communiquées à des tiers ni utilisées en dehors du présent concours, à des fins commerciales ou autres.

- **Signature et mention manuscrite** suivantes :

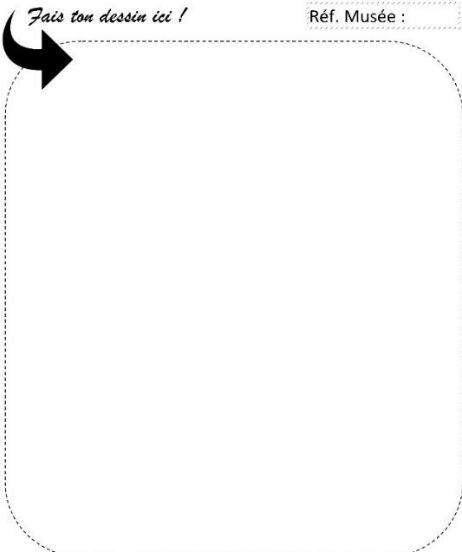
- S'il s'agit d'un **enfant participant de façon individuelle** :

- ✓ Signature de l'un des deux parents ;
- ✓ Mention manuscrite : « *J'autorise mon enfant à participer au concours de dessin lié aux 2 ans du Musée des outils anciens de Chazelles et à ce que son oeuvre soit exposée au sein du Musée et sur le site internet www.ouils-mes-amis.com* ».

CONCOURS DE DESSIN 2020/2021 DU
MUSÉE DES OUTILS ANCIENS DE CHAZELLES :
« DES OUTILS POUR LA VIE »



Fais ton dessin ici ! Réf. Musée :



... Au dos de ton dessin, tu écris :

Ton prénom :
Ton nom :
Ta date de naissance :

Et tu demandes à tes parents...

De compléter et signer cette partie de la page après avoir recopié cette phrase de façon manuscrite :

« J'autorise mon enfant à participer au concours de dessin lié aux 2 ans du Musée des outils anciens de Chazelles et à ce que son oeuvre soit exposée au sein du Musée et sur le site internet www.ouils-mes-amis.com »

.....
.....
.....
.....

Prénom et nom du parent signataire :
Adresse email :@.....
N° de téléphone :

Date :

Signature :

NB : Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, publiée au JO du 07 août 2004, nous vous précisons que ces données resteront strictement confidentielles. Elles ne seront pas communiquées à des tiers ni utilisées en dehors du présent concours, à des fins commerciales ou autres.

- S'il s'agit d'œuvres collectives :
 - ✓ Nom, prénom et signature du professeur ou du responsable d'association + nom de l'école/du collège/de l'association ;
 - ✓ Mention manuscrite : « J'autorise que l'œuvre réalisée par les enfants de la classe (ou) de l'association soit exposée au sein du Musée et sur le site internet www.outils-mes-amis.com ».

2-6. Frais d'envoi

Les frais d'envoi sont à la charge des participants. En cas d'annulation du concours (voir point 6 du présent règlement), tous les dessins seront retournés aux participants par voie postale, aux frais de l'organisateur.

3. DATE DE VALIDITÉ DU CONCOURS

3-1. Début du concours

Le concours de dessin commence le **Mardi 1^{er} Décembre 2020.**

3-2. Fin du concours

Les dessins doivent être réalisés et remis à l'organisateur du concours avant le **Mercredi 31 Mars 2021 à minuit**, date de clôture du concours.

Une fois placés dans une enveloppe ou un carton portant le nom « Concours de Dessin : Des outils pour la vie », ils sont, alors, au choix :

- déposés à l'accueil de la MAIRIE DE CHAZELLES - Le Bourg - 16380 CHAZELLES , aux heures d'ouverture de la Mairie ;
- envoyés par courrier postal à la MAIRIE DE CHAZELLES - « Concours de Dessin : Des outils pour la vie » - Le Bourg - 16380 CHAZELLES.

3-3. Vote du public

Les visiteurs du Musée peuvent voter pour leurs dessins préférés, **du 1^{er} Mai 2021 au 12 Juin 2021, tous les Samedi de 14h à 18h.**

3-4. Remise des prix

Dimanche 19 Septembre 2021.

4. SÉLECTION DES DESSINS GAGNANTS ET REMISE DES PRIX

– Tous les dessins reçus sont **codifiés** dès leur réception. Puis ils sont scannés, afin de pouvoir être publiés sur le site du Musée des outils anciens de Chazelles www.outils-mes-amis.com, à la fin du concours « Des outils pour la vie ».

– Ils sont exposés, de façon anonyme, au sein du Musée des outils anciens de Chazelles, **du Samedi 1er Mai 2021 au Samedi 12 Juin 2021, chaque Samedi de 14h à 18h.**

Durant cette période, tous les visiteurs reçoivent un bulletin de vote à leur entrée au Musée, et sont invités, après avoir vu l'exposition, à voter pour leurs **3 dessins préférés dans chacune des catégories suivantes** :

- **A** : dessins réalisés par des enfants de **5-8 ans**
- **B** : dessins réalisés par des enfants de **9-12 ans**
- **C** : dessins réalisés par des enfants de **13-15 ans**

Les votes, sont déposés dans une urne fermant à clef, afin de pouvoir être comptabilisés à partir du 1^{er} Juillet 2021.

- La **remise des prix** a lieu au sein du Musée des Outils anciens de Chazelles, lors des « **Journées Européennes du Patrimoine 2021** », le **Dimanche 19 Septembre 2021 à 16h00**.
- Les résultats du concours et les dessins de tous les enfants y ayant participé sont publiés sur le site internet du Musée des outils anciens de Chazelles au sein des rubriques :
 - « **Blog** » : <https://www.outils-mes-amis.com/blog>
 - « **Projets créatifs** » : www.outils-mes-amis.com/projets-creatifs

5. PRIX REMIS AUX GAGNANTS ET PARTICIPANTS

5-1. Cadeaux offerts aux grands gagnants du concours

- Les **9 plus beaux dessins** sélectionnés, par vote individuel, par les visiteurs du Musée des Outils anciens de Chazelles sont considérés comme les **grands gagnants du concours**, soit :
 - **3 gagnants dans la catégorie A** : dessins réalisés par des enfants de **5-8 ans**
 - **3 gagnants dans la catégorie B** : dessins réalisés par des enfants de **9-12 ans**
 - **3 gagnants dans la catégorie C** : dessins réalisés par des enfants de **13-15 ans**

Ils reçoivent les cadeaux suivants :

- Catégorie A : 5-8 ans
 - ✓ Un an d'entrées gratuites au Musée des outils anciens de Chazelles avec leurs parents, frères et sœurs ;
 - ✓ Leur dessin exposé en permanence avec leur prénom et leur nom sur une page spécifique du site internet du Musée des outils de Chazelles www.outils-mes-amis.com ;
 - ✓ Un sac-à-dos du Musée des outils ;
 - ✓ Un jeu de construction ;
 - ✓ Un livre de bricolage ;
 - ✓ Un jeu de 52 cartes à jouer du Musée des outils.
- Catégorie B : 9-12 ans
 - ✓ Un an d'entrées gratuites au Musée des outils anciens de Chazelles avec leurs parents, frères et sœurs ;
 - ✓ Leur dessin exposé en permanence avec leur prénom et leur nom sur une page spécifique du site internet du Musée des outils de Chazelles www.outils-mes-amis.com ;
 - ✓ Un sac-à-dos du Musée des outils ;
 - ✓ Un jeu de construction ;
 - ✓ Un livre d'apprentissage du bricolage ;
 - ✓ Un jeu de 52 cartes à jouer du Musée des outils.

- Catégorie C : 13-15 ans
 - ✓ Un an d'entrées gratuites au Musée des outils anciens de Chazelles avec leurs parents, frères et sœurs ;
 - ✓ Leur dessin exposé en permanence avec leur prénom et leur nom sur une page spécifique du site internet du Musée des outils de Chazelles www.outils-mes-amis.com ;
 - ✓ Un sac-à-dos du Musée des outils ;
 - ✓ Un kit de dessin complet ;
 - ✓ Un livre de bricolage ;
 - ✓ Un jeu de 52 cartes à jouer du Musée des outils.

NB : Les lots ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit, sauf dans le cadre de la garantie des matériels qui en bénéficient.

5-2. Cadeaux offerts à l'ensemble des participants

- Tous les dessins reçus sont exposés, en permanence, sur le site internet du Musée des outils anciens de Chazelles www.outils-mes-amis.com, à la rubrique « PROJETS CRÉATIFS » www.outils-mes-amis.com/projets-creatifs avec les prénom, nom et âge de chaque participant ;
- Lors de la remise des prix, tous les enfants ayant participé au concours se voient offrir :
 - Un goûter ;
 - Un certificat de participation nominatif signé par Monsieur le Maire de Chazelles ;
 - Une photo-souvenir de tous les gagnants, qui sera envoyée par email à chaque participant.

6. MODIFICATIONS ÉVENTUELLES DU RÈGLEMENT

Dans un souci d'adaptation aux évolutions de la crise sanitaire et sociale « COVID-19 », notamment les aléas liés au prolongement éventuel de la période de confinement actuelle, l'organisateur se réserve la faculté de modifier le règlement du jeu, unilatéralement et sans préavis.

Sont notamment susceptibles de modifications, les dates :

- d'exposition des dessins au sein du Musée des outils anciens de Chazelles ;
- de vote du public ;
- de remise des prix.

Dans ce cas, les modifications sont opposables sans délai aux participants, après diffusion des nouvelles dispositions pouvant être librement consultées sur le site : www.outils-mes-amis.com à la page : <https://www.outils-mes-amis.com/post/concours-de-dessin-des-outils-pour-la-vie>

Dans ce cas, la responsabilité de l'organisateur ne peut être engagée d'aucune manière et les participants ne peuvent prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

L'organisateur ne saurait, non plus, voir sa responsabilité engagée au titre d'un retard dans la remise des cadeaux si ce retard ne lui était pas imputable, mais était du fait du prestataire de services auquel il recourt (ex : livraison des cadeaux).

7. DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT

- Le règlement du concours est déposé à la SELARL ACTA - PIERSON ET ASSOCIÉS, titulaire d'un office d'huissier de justice, domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de la société organisatrice.

Il est consultable sur le site internet du Musée des outils anciens de Chazelles à la page <https://www.outils-mes-amis.com/post/concours-de-dessin-des-outils-pour-la-vie> et à la rubrique « Projets créatifs ».

Il peut aussi être demandé gratuitement, par email au format PDF, à l'adresse : **outilsmesamis@free.fr**

- La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

8. LITIGES & RÉCLAMATIONS ÉVENTUELS

Le présent règlement est régi par la loi française. L'organisateur se réserve le droit de trancher, sans appel, toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, après le **31 Mars 2021, à minuit**, date de clôture de remise des dessins à l'organisateur.

Toute réclamation doit être adressée par écrit, avant cette date à :

MAIRIE DE CHAZELLES - « Concours de Dessin : Des outils pour la vie » - Le Bourg - 16380 CHAZELLES

Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée.

À noter : les personnes qui tenteraient de participer au concours par des moyens non conformes au respect de l'égalité des chances entre les participants seraient automatiquement éliminées.

La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement ■

Fait à Chazelles, le 21 Novembre 2020

Les organisateurs du concours « Des outils pour la vie »

MAIRIE DE CHAZELLES
Le Bourg
16380 CHAZELLES
<http://www.chazelles.fr>

ASSOCIATION LES CHATS HUANTS
c/o Mairie de Chazelles - Le Bourg
16380 CHAZELLES

Jean-Paul BOUSQUET
*Donateur de sa collection
d'outils au Musée de Chazelles*
outils-mes-amis@free.fr

Représentée par :

Représentée par :

Représenté par :

Jean-Marc BROUILLET
Maire

Madame VASTEL
Présidente

Ses enfants
Elisabeth et Jean-Christophe